

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://www.cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article1511>

# **Le Chapitre Cathédral se renouvelle**

- Communauté des paroisses -



Date de mise en ligne : jeudi 21 mai 2015

---

**Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits**

**réservés**

---

« *Ma main se pose sur ton épaule* », dit le Seigneur,  
l'Église rejoint l'Esprit de Dieu, rajoute Monseigneur Moutel.



L'évêque est venu ce jeudi 21 mai présider le Chapitre Cathédral.

Trois nouveaux chanoines sont entrés dans ce vénérable collège de 14 chanoines :

L'abbé Loïc Le Quellec, en tant que curé de la Cathédrale et des paroisses de Saint-Brieuc et Trémuson

L'abbé Jean Massart, fécond intellectuel diocésain, en charge de Formation pour le diocèse

L'abbé Eugène Le Foll, jeune retraité, aumônier du MCR.



Pour assumer leur mission d'Église, les chanoines doivent pouvoir disposer d'un peu de temps, c'est pourquoi aucun curé de paroisse, hormis le curé de cathédrale n'y siège.

Si le terme chapitre est relativement récent, ce qu'il désigne est fort ancien dans l'Église. Depuis toujours, le clergé, celui de la cité épiscopale notamment se réunissait de jour et de nuit à l'église pour chanter la *laus divina*, la louange divine.

Jadis Sénat de l'évêque, aujourd'hui c'est un Cénacle spirituel qui se réunit chaque semaine en une quinzaine de chanoines pour psalmodier les Laudes et célébrer la Messe Communautaire.

Depuis le code de droit canonique de 1983, le chapitre des chanoines, est « *le collège de prêtres auquel il revient d'accomplir les fonctions liturgiques plus solennelles dans l'église cathédrale ou collégiale* ».

Le Chapitre est donc investi d'une Mission d'Église : prier au nom et pour le diocèse. Parmi les nombreux services, missions, commissions diocésaines, il est heureux qu'existe une institution dévouée à la prière.

L'évêque a demandé aux fidèles de venir plus nombreux prier avec les chanoines, les laïcs ayant alors voix au Chapitre.

Un petit chœur, des bénéficiers (*mansionarii* dit Le Droit Canon) sont les auxiliaires des chanoines et représentent à

## Le Chapitre Cathédral se renouvelle

---

leur façon les fidèles diocésains.

A l'issue de l'Office, une prière plus particulière pour les vocations est récitée, et une pieuse pensée pour le nouvel évêque de Quimper.

En cette octave de Saint Yves, l'assemblée chante :

« *Nan es ket en Breizh ,unan, evel sant Erwann* ».

Car le chapitre de la Cathédrale mère, n'oublie pas le Saint de la cathédrale de Tréguier.